PURESPRAY™ GREEN

Spray Oil 13E

SOLUTION

A highly pure dormant and summer horticultural spray oil used for the control or suppression of listed insect, mite and scale pests affecting apples, pears, peaches, apricots, plum, cherries, grapes, blueberries, rutabagas, sour cherries and ornamentals, the suppression of powdery mildew on apples and grapes and feeding deterrence of aphids that can vector plum pox virus on peaches, apricots, plums and cherries.

Une huile de pulvérisation horticole de dormance et d'été très pure et servant à supprimer ou réprimer les insectes, les acariens et les kermès indiqués qui affectent les pommes, les poires, les pêches, les abricots, les prunes, les cerises, les raisins, les bleuets, les rutabagas, les cerises aigres et les plantes ornementales, pour réprimer le blanc sur les pommes et les raisins et empêcher la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du prunier sur les pêches, les abricots, les prunes et les cerises.

SPECIMEN

AGRICULTURAL/AGRICOLE

GUARANTEE/GARANTIE :

Mineral Oil/Huile minérale..... 99%

REGISTRATION NO./ No D'HOMOLOGATION 27666

PEST CONTROL PRODUCTS ACT/ LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

READ THE LABEL BEFORE USING / LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

KEEP OUT OF THE REACH OF CHILDREN/GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CAUTION: EYE IRRITANT /

ATTENTION : IRRITANT POUR LES YEUX

PETRO-CANADA™/MC

MAXIMUM PERFORMANCE • PERFORMANCE MAXIMALE • TM/MC

Petro-Canada Lubricants Inc.

Petro-Canada is a Suncor Energy business

Petro-Canada est une entreprise de Suncor Énergie

TM/MC Marque de commerce de Suncor Énergie Inc. – Trademark. Utilisée sous licence. Used under licence.

2310 Lakeshore Rd W, Mississauga, ON L5J 1K2 905-804-3600

DIRECTIONS FOR USE: PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is an emulsifiable horticultural spray oil which controls or suppresses listed insect and mite and scale pests attacking apples, pears, peaches, apricots, plums, blueberries, rutabagas, sour cherries and ornamentals and suppresses powdery mildew on apples and grapes and deters feeding by aphids that can vector plum pox virus on peaches, apricots, plums and cherries.

FOR EFFECTIVE CONTROL THOROUGH COVERAGE IS ESSENTIAL. AVOID OVERSPRAYING.

PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be applied using any conventional ground spray equipment as recommended in the provincial spray calendars.

Airblast application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid Application of this product when winds are gusty. DO NOT direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at the applications site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

DO NOT APPLY BY AIR

Note: Do not apply just prior to or during freezing temperatures or rain.

MODE D'EMPLOI : PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E est une huile de pulvérisation horticole émulsifiable qui supprime ou réprimer les insectes, les acariens et les kermès indiqués qui s'attaquent aux pommes, poires, pêches, abricots, prunes, bleuets, rutabagas, cerises aigres et plantes ornementales et qui réprime le blanc sur les pommes et les raisins et empêche la prise de nourriture des pucerons qui disséminent le virus de la sharka du prunier sur les pêches, les prunes, les abricots et les cerises.

IL EST ESSENTIEL DE COUVRIR À FOND POUR ASSURER UN TRAITEMENT EFFICACE. ÉVITER LA PULVÉRISATION HORS CIBLE.

Appliquer PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E au moyen d'un pulvérisateur terrestre selon les recommandations du calendrier provincial des traitements.

Application par pulvérisation pneumatique : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS diriger la pulvérisation au-dessus des végétaux à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs extérieurs. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zones à traiter du côté du vent.

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN

Remarque : Ne pas appliquer le produit tout juste avant ou pendant une période de gel ou de pluie.

CROP/CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES/INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER/ LITRES DE PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PAR 1000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION/ MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
APPLES/ POMMES	European Fruit Scale/ Cochenille ostréiforme	20	Dormant to Green tip up to 1 cm green/ Stade dormant au débourrement jusqu'à 1 cm vert
	Lecanium Scale/ Lécanie	20	
	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	
	San Jose Scale/ Cochenille de San José	20	
	Oyster Shell Scale/ Cochenille virgule du pommier	20	
Warning: May cause bark damage on Red Delicious Apple, Empire and Mutsu. Avertissement : Peut causer des dommages aux pommes Red Delicious, Empire et Mutsu.			
PEACHES / PÊCHES	Cottony Peach Scale/ Cochenille floconneuse du pêcher	20	Dormant Pre-bloom/ Dormant préfloraison
	San Jose Scale/ Cochenille de San José	20	
	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	
Note: Only one application per season/ Remarque : Une seule application par saison			

SPECIMEN

CROP/CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES/INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER/ LITRES DE PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION/ MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
PEARS/POIRES	European Fruit Scale/ Cochenille ostréiforme	20	Dormant to green tip/ Dormant au stade du débourrement
	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	
	Lecanium Scale/ Lécanie	20	
	Pear Psylla/Psylle du poirier	20	
	San Jose Scale/Cochenille de San José	20	
	Oyster Shell Scale/ Cochenille virgule du pommier	20	
PLUMS/PRUNES	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	Green tip Delayed Dormant/ Débourrement retardé Dormant
	San Jose Scale/ Cochenille de San José	20	
	Lecanium Scale/ Lécanie	20	
SOUR CHERRY/ CERISES AIGRES	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	Pre-bloom/ Préfloraison
APRICOTS/ABRICOTS	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant to pre-bloom/ Dormant à préfloraison
HIGHBUSH BLUEBERRIES/ BLEUETS EN CORYMBE	Lecanium Scale/ Lécanie	20	One application per year; ground application only; apply as dormant spray in late winter; 1000L/ha for small bushes –1500L/ha for large bushes/ Une application par année; application terrestre seulement; traiter au stade dormant à la fin de l'hiver; 1 000 L/ha pour les petits arbustes –1 500 L/ha pour les gros arbustes
RUTABAGAS/ RUTABAGAS	Deter feeding of Aphids whichspread Turnip Mosaic Virus/ Empêcher les pucerons de se nourrir pour éviter de répandre le virus de la mosaïque du navet	10	See note for Rutabagas/ Voir la remarque sur les rutabagas

SPECIMEN

USE PRECAUTIONS:
Do not apply to apple after the green tips are 1 cm long or to pears after green-tip stage.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :
Ne pas appliquer le produit sur les pommes après que les pointes vertes aient atteint 1 cm de longueur, et sur les poires après le stade de la pointe verte.

NOTE TO USER: READ THE FOLLOWING BEFORE USING THIS PRODUCT FOR THE INDICATED SPECIAL USE APPLICATIONS: SUMMER FOLIAR APPLICATIONS
The DIRECTIONS FOR USE for this product for the use described below were developed by persons other than Petro-Canada Lubricants Inc.and accepted for registration by Health Canada under the User Requested Minor Use Label Expansion program.Petro-Canada Lubricants Inc. itself makes no representation or warranty with respect to performance (efficacy) and/or crop tolerance (phytotoxicity) claims for this product when used on the crop listed below. **Accordingly, the Buyer and User assume all risks related to performance and crop tolerance arising, and agree to hold Petro-Canada Lubricants Inc. harmless from any claims based on efficacy and/or phytotoxicity in connection with the use described below.**

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'UTILISER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ : APPLICATIONS FOLIAIRES D'ÉTÉ.
Le MODE D'EMPLOI de ce produit pour le ou les usages spéciaux décrits ci-dessous a été rédigé par des personnes autres que Petro-Canada Lubricants Inc. et a été homologué par Santé Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Petro-Canada Lubricants Inc. ne formule aucune allégation ni n'offre aucune garantie concernant l'efficacité du produit ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) lorsque ce produit est employé sur les cultures figurant ci-dessous. **En foi de quoi, l'acheteur et l'utilisateur assument tous les risques relatifs à l'efficacité du produit et à la tolérance des cultures, et ils acceptent de dégager Petro-Canada Lubricants Inc. de toute responsabilité liée à des réclamations relatives à l'efficacité ou à la phytotoxicité du produit lorsque celui-ci est appliqué aux fins des usages décrits ci-dessous.**

SUMMER SPRAYS:
For Foliar application using airblast equipment. Insects controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples and Pears: Suppression of European Red Mites.
Diseases controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples: Suppression of Powdery Mildew.

PULVÉRISATION D'ÉTÉ :
Application foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Insectes supprimés par PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E dans les pommes et les poires : Répression du tétranyque rouge du pommier.
Maladies supprimées par PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E dans les pommes : Répression du blanc.

CROP/CULTURE	PEST/ RAVAGEUR	APPLICATION RATES L PRODUCT/HA/DOSE D'EMPLOI L DE PRODUIT/HA	COMMENTS/ REMARQUES
APPLE, PEAR/ POMME, POIRE	Suppression of European Red Mite/ Répression du tétranyque rouge du pommier	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure good coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% Solution) as phytoxicity may result. / 10 L de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E par hectare. Appliquer produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	Begin applications when mites first appear. Apply every 10-14 days depending upon the level of pest pressure. Post harvesting sprays may be made to reduce over-wintering pressure. Do not exceed more than 10 L oil per ha per application for summer treatments. For apples and pears do not use oil within 14 days before or after captan fungicide./ Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Appliquer le produit tous les 10 à 14 jours selon le niveau de pression exercée par les ravageurs. On peut faire des applications après la récolte pour minimiser la pression hivernante. Ne pas dépasser 10 L d'huile par ha par application pour les traitements d'été. Pour les pommes et les poires, ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.
APPLE/POMME	Suppression of Powdery Mildew *(Podosphaera leucotricha)*/ Répression du blanc *(Podosphaera leucotricha)*	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure good coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% Solution) as phytoxicity may result. / 10 L de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E par hectare. Appliquer produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	Apply at tight cluster and continue every 10-14 days until post bloom. Use the shorter spray interval when disease conditions are severe / Appliquer le produit au stade du bouton vert et continuer tous les 10 à 14 jours jusqu'après la floraison. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves.

SPECIMEN

Additional Information for apple and pear:

- **Note for summer sprays: Since not all pome fruit varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.**
- **Note for Pome Fruit: Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.**

Renseignements supplémentaires pour les pommes et les poires :

- **Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de fruits à pépins n'ont pas tous été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Effectuer le premier traitement de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.**
- **Remarque sur les fruits à pépins : Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane. Consulter les sections 'mises en garde concernant l'utilisation' et 'compatibilité' ci-dessous.**

SUMMER SPRAYS:

For Foliar application using airblast equipment. Insects controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples and Pears: Suppression of European Red Mites.
Diseases controlled by PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in Apples: Suppression of Powdery Mildew.

PULVÉRISATION D'ÉTÉ :

Application foliaire au moyen d'un pulvérisateur à jet porté. Insectes supprimés par PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E dans les pommes et les poires : Répression du tétranyque rouge du pommier.
Maladies supprimées par PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E dans les pommes : Répression du blanc.

CROP/CULTURE	PEST/ RAVAGEUR	APPLICATION RATES L PRODUCT/HA/DOSE D'EMPLOI L DE PRODUIT/HA	COMMENTS/ REMARQUES
GRAPE / RAISIN	Suppression of mites and powdery mildew *(Uncinula necator)*/ Répression des acariens et du blanc *(Uncinula necator)*	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure good coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% Solution) as phytoxicity may result./ 10 L de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	**Mites:** Begin applications when mites first appear. Apply every 10-14 days depending upon the level of pest pressure. Thorough coverage is essential. **Powdery Mildew:** Make the first application pre-bloom and continue every 10-21 days depending on the level of disease pressure. Use the shorter spray interval when disease conditions are severe. PHI is 14 days for table grapes. Oil will remove the bloom on grapes. On grapes, do not tank mix oil and copper more than once per season. Do not use copper and oil together with fruit present. Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide./ **Acariens :** Débuter les traitements dès l'apparition des acariens. Appliquer le produit tous les 10 à 14 jours selon le niveau de pression exercée par les ravageurs. Une bonne couverture est essentielle. **Blanc :** Faire la première application à la préfloraison et continuer tous les 10 à 21 jours selon l'ampleur de la pression exercée par la maladie. Adopter l'intervalle de pulvérisation plus court lorsque les conditions occasionnées par la maladie sont graves. Le DAAR est de 14 jours pour le raisin de table. L'huile élimine la pruine sur le raisin. Sur le raisin, ne pas faire de mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane.

SPECIMEN

Additional Information for grapes:

- **Note for Grapes: Oil will remove the bloom on grapes. Do not spray table grapes within 2 weeks of harvest. On grapes, do not tank mix oil and copper more than once/season. Do not use copper and oil together with fruit present. Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.**
- **Note for summer sprays: Since not all grape varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.**

Renseignements supplémentaires pour les raisins :

- **Remarque sur les raisins : L'huile élimine la pruine sur le raisin. Ne pas pulvériser les raisins de table dans les 2 semaines avant la récolte. Sur le raisin, ne pas faire de mélange en cuve à l'huile et au cuivre plus d'une fois par saison. Ne pas utiliser du cuivre et de l'huile ensemble lorsque des fruits sont présents. Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane. Consulter les sections 'mises en garde concernant l'utilisation' et 'compatibilité' ci-dessous.**
- **Remarque sur les pulvérisation d'été : Les variétés raisins n'ont pas tous été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Effectuer le premier traitement de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.**

PLUMS, CHERRIES, APRICOT, PEACHES/ PRUNE, CERISE, ABRICOT, PÊCHE	Suppression of European Red Mite. Deter the feeding of aphids which spread Plum Pox Virus (PPV)/ Répression du tétranyque rouge du pommier Décourager l'alimentation des pucerons qui disséminent le virus de la sharka	10 Litres of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E per hectare. Apply in sufficient water volume to ensure good coverage. Do not apply in less than 1000 L water/ha (1% Solution) as phytoxicity may result. / 10 litres de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E par hectare. Appliquer le produit dans un volume d'eau qui assure une bonne couverture. Ne pas appliquer le produit dans moins de 1 000 L d'eau/ha (solution 1 %) car cela risque d'entraîner une phytotoxicité.	Begin applications when mites and aphids first appear. Apply every 10-14 days depending on level of pest pressure. Certain varieties of plums and prunes may be injured by oil sprays. Check for tolerance prior to treatment. Do not apply oil to sensitive varieties. Do not apply to trees lacking moisture. Post harvest sprays may be made to maintain control and reduce over- wintering pressure. Oil may remove waxy bloom. Thorough coverage is essential. Consult your local extension personnel for more precise information about aphid activity and spray timing. / Débuter les traitements dès l'apparition des acariens et des pucerons. Appliquer le produit tous les 10 à 14 jours selon le niveau de pression exercée par les ravageurs. L'utilisation d'huiles de pulvérisation sur certaines variétés de prunes peut entraîner des dommages. Vérifier la tolérance avant de procéder au traitement. Ne pas utiliser d'huile sur des variétés sensibles. Ne pas appliquer aux arbres qui manquent d'humidité. On peut faire des applications après la récolte pour maintenir la suppression et minimiser la pression hivernante. L'huile peut éliminer la pruine. Une bonne couverture est essentielle. Consulter le bureau local de vulgarisation pour de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement.

SPECIMEN

Additional Information for Stone Fruits:

- **Note for summer sprays: Since not all stone fruit varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E, first application of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E should be limited to a small area of each variety to confirm tolerance prior to adoption as a general field practice.**
- **Do not use oil within 14 days before or after captan fungicide. See also use precautions and compatibility sections below.**

Renseignements supplémentaires pour les drupes :

- **Remarque sur les pulvérisations d'été : Les variétés de drupes n'ont pas tous été testées pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Effectuer le premier traitement de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E sur une petite région de chaque variété pour confirmer la tolérance avant de l'adopter comme pratique générale au champ.**
- **Ne pas utiliser l'huile dans les 14 jours avant ou après un traitement au fongicide captane. Consulter les sections 'mises en garde concernant l'utilisation' et 'compatibilité' ci-dessous.**

For summer sprays not all pome fruit, stone fruit and grape varieties have been tested for tolerance to PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Apply the listed rate to a small area of each variety and observe for any phytotoxic effects prior to adoption as a general field practice.

ORNAMENTALS:

Apply as a dormant spray in early spring when most danger of freezing nights is over, BUT PRIOR TO LEAF BUD SWELL OR BREAK. Spray on a mild morning so that the trees will dry quickly after spraying. Never spray in the late afternoon or during freezing weather. DO NOT apply on shrubs or trees other than the ones listed on this label.

Pour les pulvérisations d'été, les fruits à pépins, les drupes et les variétés de raisin n'ont pas tous été testés pour la tolérance à PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Appliquer le produit à la dose indiquée sur une petite région de chaque variété et observer tout effet phytotoxique avant de l'adopter comme pratique générale au champ.

PLANTES ORNEMENTALES :

Pulvériser au stade dormant au début du printemps lorsque tout danger de gel pendant la nuit a disparu, MAIS AVANT LE GROSSISSEMENT OU L'ÉCLATEMENT DES BOURGEONS. Appliquer le produit lorsqu'il fait beau le matin de sorte que les arbres sèchent rapidement après le traitement. Ne jamais traiter en fin d'après-midi ou dans des conditions de gel. NE PAS appliquer le produit sur des arbustes ou des arbres autres que ceux mentionnés sur la présente étiquette.

ORNAMENTAL PLANTS, SHADE TREES AND SHRUBS/ PLANTE ORNEMENTALE, ARBRE ET ARBUSTE D'OMBRAGE*	INSECT OR MITE SPECIES/ INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER/ LITRES DE PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION/ MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
APPLE *(Malus)* Crabapple Barberry Hawthorne/ POMME *(Malus)* Pommetier Épine vinette Aubépine	Oyster Shell Scale San Jose Scale European Red Mite/ Cochenille virgule du pommier Cochenille de San José Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant/ Stade dormant
ASH *(Fraxinus)*/ FRÊNE *(Fraxinus)*	Oyster Shell Scale/ Cochenille virgule du pommier	20	Dormant/Stade dormant
ELM *(Ulmus)*/ ORME *(Ulmus)*	European Fruit Scale Lecanium Scale European Red Mite/ Cochenille ostréiforme Lécanie Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant/ Stade dormant
PRUNUS Flowering Cherry, Peach & Plum/ PRUNIER Cerisier, pêcher et prunier à fleurs	European Red Mite Lecanium Scale San Jose Scale/ Tétranyque rouge du pommier Lécanie Cochenille de San José	20	Dormant/ Stade dormant
HONEYLOCUST *(Gleditsia)* / FÉVIER D'AMÉRIQUE *(Gleditsia)*	Cottony Maple Scale/ Cochenille floconneuse de l'érable	20	Dormant/ Stade dormant
LILAC *(Syringa)*/ LILAS *(Syringa)*	Oyster Shell Scale/ Cochenille virgule du pommier	20	Dormant/Stade dormant
MAPLE *(Acer)* (except Japanese and sugar)/ ÉRABLE *(Acer)* (sauf du Japon et à sucre)	Cottony Maple Scale Lecanium Scale/ Cochenille floconneuse de l'érable Lécanie	20	Dormant/Stade dormant
MOUNTAIN ASH *(Sorbus)*/ Sorbier d'amérique *(Sorbus)*	European Red Mite/ Tétranyque rouge du pommier	20	Dormant/Stade dormant
OAK *(Quercus)*/ Chêne *(Quercus)*	European Fruit Scale Lecanium Scale Golden Oak Scale Kermes Oak Scale/ Cochenille ostréiforme Lécanie Cochenille dorée du chêne Kermès du chêne	20	Dormant/Stade dormant

SPECIMEN

ORNAMENTAL PLANTS, SHADE TREES AND SHRUBS/ PLANTE ORNEMENTALE, ARBRE ET ARBUSTE D'OMBRAGE*	INSECT OR MITE SPECIES/ INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER/ LITRES DE PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION/ MOMENT PROPICE AU TRAITEMENT
PACHYSANDRA *(Pachysandra)*/ PACHYSANDRE *(Pachysandra)*	Euonymus Scale/ Cochenille de fusain	20	Dormant/Stade dormant
PINE *(Pinus)* (except White Pine)/ PIN *(Pinus)* (sauf pin blanc)	Pine Needle Scale Spruce Spider Mite/ Cochenille des aiguilles du pin Tétranyque de l'épinette	20	Dormant/Stade dormant
SPRUCE *(picea)* (except Colorado Blue)/ ÉPINETTE *(Picea)* (sauf bleue du Colorado)	Pine Needle Scale Spruce Spider Mite/ Cochenille des aiguilles du pin, Tétranyque de l'épinette	20	Dormant/Stade dormant
TULIPTREE *(Liriodendron)*/ TULIPIER *(Liriodendron)*	Tuliptree Scale/ Cochenille du tulipier	20	Dormant/Stade dormant
WILLOW *(Salix)*/ SAULE *(Salix)*	Oyster Shell Scale/ Cochenille virgule du pommier	20	Dormant/Stade dormant
Birch, Dogwood, Hawthorn, Holly, Privet, Sycamore/ Bouleau, cornouiller, aubépine, houx, troène, érable faux-platane	Scales (immature)/ Cochenilles (immatures)	10-30/ 10 à 30	Dormant/Stade dormant
	Spider Mites/ Tetranyques de l'epinette	10-30/ 10 à 30	Dormant/Stade dormant

SPECIMEN

SUMMER SPRAY/ PULVÉRISATION D'ÉTÉ :

CROP/ CULTURE	INSECT OR MITE SPECIES/ INSECTE OU ACARIEN	LITRES OF PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PER 1000 LITRES OF WATER/ LITRES DE PURESPRAY GREEN SPRAY OIL 13E PAR 1 000 LITRES D'EAU	TIME OF APPLICATION/ TEMPS PROPICE AU TRAITEMENT
Ornamental shade trees, evergreens, hardy shrubs/ Arbres d'ombrage d'ornement, conifères, arbustes rustiques	Scale insects, red spider mites, mealybugs and whitefly larvae/ Kermès, tétranyques rouges, cochenilles et larves de mouches blanches	20	Summer Spray: Apply when monitoring indicates applications are required. Consult recommendations of provincial spray calendar./ Pulvérisation d'été : Appliquer le produit lorsque les résultats d'un suivi indiquent que des applications sont requises. Consulter les recommandations du calendrier provincial des pulvérisations.

NOTE: The precise timing of treatment must be determined to suit local growth and climatic conditions. Contact provincial agricultural authorities for further information.

CAUTION:
To prevent injury, do not apply on:

Arbovitae	Douglas fir	Maidenhair ferns
Beech	Hickory	Sugar maple
Butternut	Holly	Walnut
Colorado	Japanese Maple	White Pine
Blue Spruce	Juniper	Yew
Cocos palms		

As this product is not registered for the control of pests in aquatic systems, DO NOT use to control aquatic pests.
DO NOT contaminate irrigation or drinking water supplies or aquatic habitats by cleaning of equipment or disposal of wastes.

BUFFER ZONES:
Use of the following spray methods or equipment DO NOT require a buffer zone: handheld or backpack sprayer and spot treatment.
When a tank mixture is used, consult the labels of the tank-mix partners and observe the largest (most restrictive) buffer zone of the products involved in the tank mixture.
Field sprayer application: DO NOT apply during periods of dead calm. Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT apply with spray droplets smaller than the American Society of Agricultural Engineers (ASAE) fine classification. Boom height must be 60 cm or less above the crop or ground.

Airblast application: DO NOT apply during periods of dead calm.
Avoid application of this product when winds are gusty. DO NOT direct spray above plants to be treated. Turn off outward pointing nozzles at row ends and outer rows. DO NOT apply when wind speed is greater than 16 km/h at the application site as measured outside of the treatment area on the upwind side.

DO NOT apply by air.

The buffer zones specified in the table below are required between the point of direct application and the closest downwind edge of sensitive freshwater habitats (such as lakes, rivers, sloughs, ponds, prairie potholes, creeks, marshes, streams, reservoirs and wetlands) and estuarine/marine habitats.

REMARQUE : Le temps propice au traitement doit se fonder sur les conditions de croissance et la température de la région. S'adresser aux autorités agricoles provinciales pour de plus amples renseignements.

ATTENTION :
Pour éviter les dommages, ne pas appliquer le produit sur :

Thuya	Douglas taxifolié	Adiante pédalé
Hêtre	Caryer	Érable à sucre
Noyer cendré	Houx	Noyer
Épinette bleue	Érable du Japon	Pin blanc
du Colorado	Genévrier	If commun
Cocotier		

Puisque ce produit n'est pas homologué pour supprimer les ravageurs dans des systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour supprimer les ravageurs aquatiques.
NE PAS contaminer l'approvisionnement en eau potable, les sources d'eau d'irrigation ou les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.

ZONES TAMPONS :
AUCUNE ZONE TAMPON N'EST REQUISE lorsque les méthodes et équipements de pulvérisation suivants sont employés : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal et traitement localisé.
Lorsqu'on utilise un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour ces produits.
Application au moyen d'un pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer par période de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille inférieure à la classification fine de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe au-dessus de la culture ou du sol ne doit pas dépasser 60 cm.

Épandage au moyen d'un pulvérisateur à jet porté : NE PAS appliquer par période de calme plat.
Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS orienter le jet au-dessus des plantes à traiter. Couper l'alimentation des buses pointant vers l'extérieur lorsqu'on pulvérise à l'extrémité des rangs et le long des rangs extérieurs. Ne pas traiter lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h dans la zone de traitement (à déterminer à l'extérieur de cette zone, du côté sous le vent).

NE PAS APPLIQUER PAR ÉPANDAGE AÉRIEN.

Les zones tampons indiquées dans le tableau suivant doivent être aménagées entre le point d'application directe et la rive la plus rapprochée située en aval des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les bourbiers, les étangs, les fondrières des Prairies, les ruisseaux, les marécages, les réservoirs et les terres humides) et des habitats estuariens ou marins.

SPECIMEN

METHOD OF APPLICATION/ MÉTHODE D'APPLICATION	CROP/ CULTURE		BUFFER ZONES (metres) REQUIRED FOR THE PROTECTION OF/ ZONE TAMPON (MÈTRES) REQUISE POUR LA PROTECTION DES :			
			FRESHWATER HABITAT OF DEPTHS/ HABITATS D'EAU DOUCE D'UNE PROFONDEUR DE :		ESTUARIES/MARINE HABITATS OF DEPTHS/HABITATS ESTUARIENS OU MARINS D'UNE PROFONDEUR DE :	
			Less than 1 m/ moins de 1 m	Greater than 1 m/ plus de 1 m	Less than 1 m/ moins de 1 m	Greater than 1 m/ plus de 1 m
Field sprayer*/ Pulvérisateur agricole*	Highbush blueberries, rutabaga/ Bleuets en corymbe, rutabaga		2	1	1	1
Airblast/ Jet d'air	Ornamental plants, shade trees and shrubs/ Plantes ornementales, arbres d'ombrage et arbustes		5	3	1	0
	Pome fruit and stone fruit/ Fruit à pépins et drupes et raisins	Early growth stage/Début de la croissance	10	3	3	1
		Late growth stage/ Fin de la croissance	4	2	1	0

SPECIMEN

*For field sprayer application, buffer zones can be reduced with the use of drift reducing spray shields. When using a spray boom fitted with a full shield (shroud, curtain) that extends to the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 70%. When using a spray boom where individual nozzles are fitted with cone-shaped shields that are no more than 30 cm above the crop canopy, the labelled buffer zone can be reduced by 30%.

ENVIRONMENTAL HAZARDS:
TOXIC to aquatic organisms. Observe BUFFER ZONES specified under DIRECTIONS FOR USE.
To reduce runoff from treated areas into aquatic habitats avoid application to areas with a moderate to steep slope, compacted soil, or clay.
Avoid application when heavy rain is forecast.
Contamination of aquatic areas as a result of runoff may be reduced by including a vegetative strip between the treated area and the edge of the water body.

For terrestrial uses: Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present or to intertidal areas below the mean high water mark. Do not contaminate water when disposing of equipment washwater or rinsate. Drift and runoff may be hazardous to aquatic organisms in water adjacent to treated areas.

USE PRECAUTIONS:
All horticultural oils interfere with or slow plant transpiration and respiration during the period of evaporation. DO NOT APPLY DURING PERIODS OF DROUGHT, WHEN PLANTS EXHIBIT MOISTURE STRESS AND JUST PRIOR TO OR DURING FREEZING WEATHER.
Do not use in combination with dinitro compounds, fungicides such as Captan, Folpet, Karathane, Morestan, or any other product containing sulphur.

*Dans le cas de la pulvérisation agricole, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans et de cônes de réduction de la dérive. Les pulvérisateurs dont la rampe d'aspersion est équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui s'étend jusqu'au couvert végétal ou au sol permettent de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 70 %. L'utilisation d'une rampe d'aspersion dont chaque buse est munie d'un écran conique fixé à une hauteur inférieure à 30 cm du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon figurant sur l'étiquette de 30 %.

RISQUES POUR L'ENVIRONNEMENT :
TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons indiquées dans le MODE D'EMPLOI.
Afin d'empêcher le ruissellement provenant des secteurs traités de se diriger vers des habitats aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compact ou sur de l'argile.
Éviter d'appliquer ce produit lorsqu'une pluie forte est prévue.
La contamination des secteurs aquatiques par le ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation entre le secteur traité et le bord du plan d'eau.

Pour usage terrestre : Ne pas appliquer ce produit directement à aucun plan d'eau ou sur des secteurs où l'eau de surface peut être présente ou aux zones intertidales se situant sous la ligne moyenne des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de nettoyage de l'équipement. La dérive et le ruissellement peuvent poser un danger pour les organismes aquatiques dans l'eau qui se trouve à côté des zones traitées.

MISES EN GARDE CONCERNANT L'UTILISATION :
Toutes les huiles horticoles perturbent ou retardent la transpiration et la respiration des plantes au cours de la période d'évaporation. NE PAS APPLIQUER LE PRODUIT PENDANT DES PÉRIODES DE SÉCHERESSE, ALORS QUE LES PLANTES SUBISSENT UN STRESS D'HUMIDITÉ ET TOUT JUSTE AVANT OU PENDANT UNE PÉRIODE DE GEL. Ne pas utiliser conjointement avec des composants dénitrés, des fongicides comme le captane, le folpet, le karathane, le morestan ou tout autre produit qui contient du soufre.

NOTE FOR RUTABAGAS:
PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E can be used on rutabagas to deter the feeding of aphids, which spread Turnip Mosaic Virus. Apply 10 L of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in 550-1100 L of water per hectare. Thorough coverage is essential. Application should be made at 2500 kPa with hollow cone nozzles. Spray at one week intervals beginning in mid-June or at the first appearance of aphids in the local area. Consult your local extension office for more precise information about aphid activity and spray timing. Application may be required for up to 10 weeks of aphid activity. Do not apply closer than 21 days to harvest.
CAUTION: Do not apply PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in direct sunlight. Spray rutabagas early in the morning or in the evening. Allow at least 24 hours to elapse after the PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E application before applying other insecticide sprays. Do not apply PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E in more concentrate solutions than recommended as crop injury may occur.

MIXING INSTRUCTIONS:
Before mixing, be certain the spray tank is clean. To mix add water to agitator level, start agitation and add the required amount of PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. The mixture should turn white indicating good emulsification. After mixing, continue filling tank and do not stop agitation until tank has been emptied. Do not mix with Captan, Parathion, Sevin, or Wettable Sulphur. When mixing oil combination sprays, add the chemical to the tank first, when the tank is one-quarter to one-half full of water. Mix thoroughly and add the PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E last, when the tank is almost full. For further instructions regarding mixing, compatibility, method of application, consult your local Fruit Extension Office or Provincial Fruit Production Recommendations.
CAUTION: Do not use the spray mixture before the oil has been properly emulsified or if the emulsion "breaks". Do not use this material if it does not emulsify.

COMPATIBILITY:
PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is compatible with Ferbam for use on Peaches in a dormant spray. If used with Oil, fill tank ¼ full of water before adding Oil concentrate, add the Ferbam slowly with agitator running, resume filling tank with water before adding Oil concentrate. PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E is compatible with Dodine (Cyprex), Benomyl (Benlate), and Ferbam.
Do not apply sulphur within 10 days of an oil application. On all other Crops: Do not apply micronized sulphur within 10 days of an oil application and do not apply oil within 14 days of an application of wettable or dusting sulphur.
Do not use the following chemicals: captan, folpet, organic tin compounds (Du-Ter), during, with or following an oil spray. A period of 14 days must elapse before any of the following chemicals are used before or after an application of this product: anilazine (Dyrene), chlorothalonil (Bravo), dicloran (Botran), dicofol (Kelthane), dinocap (Dikar), permethrin (Pounce). Do not use chlorothalonil (Bravo) or dimethoate (Cygon, Lagon) in a spray program with this product on grapes, ornamentals and strawberries. Do not use dicofol (Kelthane) in a spray program with this product on ornamentals and strawberries.

PRECAUTIONS:
KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN.
MAY IRRITATE EYES.
HARMFUL IF INHALED.
Handle with caution and apply and use only as recommended and at recommended rates. Wear a long-sleeved shirt, long pants, and shoes and socks during mixing, loading, application, clean-up and repair. Do not apply to areas occupied by unprotected humans or domestic animals and do not allow to drift to such areas. Do not contaminate foodstuffs or feed and do not store with such consumables. Do not contaminate streams, ponds or lake or any irrigation water or water used for livestock or domestic purposes. CAUTION: This is a mineral oil product and may be flammable - keep away from fire, open flame and other sources of heat or lighted electric bulbs. Do not enter or allow others to enter treated areas during the restricted-entry interval (REI) of 12 hours. If this pest control product is to be used on a commodity that may be exported to the U.S. and you require information on acceptable residue levels in the U.S., visit CropLife Canada's website at www.croplife.ca .

REMARQUE SUR LES RUTABAGAS :
On peut utiliser PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E sur les rutabagas pour empêcher les pucerons de se nourrir, ce qui répand le virus de la mosaïque du navet. Appliquer le produit à raison de 10 L de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E dans 550 à 1 100 L d'eau par hectare. Il est essentiel de couvrir à fond. Appliquer le produit à 2 500 kPa au moyen de buses à jet en cône creux. Appliquer à intervalles d'une semaine, à partir de la mi-juin ou dès l'apparition des pucerons dans la région. Consulter le bureau local de vulgarisation pour de plus amples renseignements sur l'activité des pucerons et le temps propice au traitement. Il peut être nécessaire de traiter jusqu'à 10 semaines d'activité des pucerons. Ne pas appliquer le produit dans les 21 jours avant la récolte.
ATTENTION : Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E en plein soleil. Traiter les rutabagas tôt le matin ou dans la soirée. Attendre au moins 24 heures après l'application de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E avant d'appliquer d'autres traitements insecticides. Ne pas appliquer PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E en solutions plus concentrées que celles recommandées car cela risque d'endommager la culture.

INSTRUCTIONS POUR LE MÉLANGE :
Avant de préparer le mélange, s'assurer que le réservoir de pulvérisation est propre. Pour préparer le mélange, ajouter de l'eau jusqu'au niveau de l'agitateur, commencer l'agitation et ajouter la quantité requise de PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E. Le mélange doit devenir blanc pour indiquer une émulsification efficace. Après avoir préparé le mélange, continuer de remplir le réservoir, puis agiter jusqu'à ce que le réservoir soit vide. Ne pas mélanger avec du captane, du parathion, du Sevin ou du soufre mouillable. Lorsqu'on prépare des mélanges d'huile en association, ajouter d'abord le produit chimique dans le réservoir rempli d'eau, entre le quart et la moitié. Mélanger à fond et ajouter PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E en dernier, lorsque le réservoir est presque rempli. Pour d'autres instructions sur la préparation du mélange, la compatibilité et les directives d'application, consulter le bureau local de vulgarisation sur les fruits ou les recommandations provinciales sur la production de fruits.
AVERTISSEMENT : Ne pas utiliser le mélange de pulvérisation avant que l'huile soit émulsifiée adéquatement ou lorsque l'émulsion se décompose. Ne pas utiliser ce produit s'il ne s'émulsifie pas.

COMPATIBILITÉ :
PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E est compatible avec le ferbam comme pulvérisation au stade dormant sur les pêches. Lorsqu'on l'utilise avec de l'huile, remplir le réservoir au quart avec de l'eau avant d'ajouter le concentré d'huile, ajouter le ferbam lentement, lorsque l'agitateur est en marche, continuer de remplir le réservoir avec de l'eau avant d'ajouter le concentré d'huile. PURESPRAY GREEN Spray Oil 13E est compatible avec la dodine (Cyprex), le bénomyl (Benlate) et le ferbam.
Ne pas appliquer du soufre dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile. Sur toutes les autres cultures : Ne pas appliquer du soufre micronisé dans les 10 jours suivant un traitement à l'huile, et ne pas appliquer l'huile dans les 14 jours suivant une application de soufre mouillable ou en poudre. Ne pas utiliser les produits chimiques suivants : captane, folpet, composés d'étain organique (Du-Ter), durant, avec ou après une pulvérisation à l'huile. Une période de 14 jours doit s'écouler avant que l'un des produits chimiques suivants soit utilisé avant ou après une application du produit : anilazine (Dyrene), chlorothalonil (Bravo), dicloran (Botran), dicofol (Kelthane), dinocap (Dikar), perméthrine (Pounce). Ne pas utiliser de chlorothalonil (Bravo) ou de dimethoate (Cygon, Lagon) dans un programme de pulvérisation avec ce produit dans les raisins, les plantes ornementales et les fraises. Ne pas utiliser dicofol (Kelthane) dans un programme de pulvérisation avec ce produit dans des plantes ornementales ou des fraises.

MISES EN GARDE :
GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
PEUT IRRITER LES YEUX.
NOCIF EN CAS D'INHALATION.
Manipuler avec soin. Appliquer et utiliser conformément au mode d'emploi et aux doses recommandées. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, ainsi que des chaussettes et des chaussures durant le mélange, le chargement, l'application, le nettoyage et les réparations. Ne pas appliquer le produit dans des endroits utilisés par des personnes non protégées ou des animaux domestiques, et empêcher la dérive d'atteindre ces endroits. Ne pas contaminer ni entreposer avec les produits alimentaires ou la nourriture animale. Ne pas contaminer les cours d'eau, les étangs ou les lacs, ni l'eau d'irrigation ou l'eau destinée à l'alimentation animale ou domestique. AVERTISSEMENT : Ce produit est une huile minérale qui peut s'enflammer – garder à l'écart du feu, d'une flamme nue et de toute autre source de chaleur ou des ampoules électriques. Ne pas pénétrer ni permettre à d'autres personnes de pénétrer dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures. Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si vous avez besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, consultez le site Internet de CropLife Canada : www.croplife.ca

PURE-POWER

FIRST AID:

IF SWALLOWED: Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give any liquid to the person. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
IF IN EYES: Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
IF ON SKIN OR CLOTHING: Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15–20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
IF INHALED: Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice. Take the container label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.
TOXICOLOGICAL INFORMATION: This product contains petroleum distillates. Vomiting may cause aspiration pneumonia. Treat symptomatically.

STORAGE: Keep container tightly closed and DO NOT allow water to be introduced to contents of this container. Do not store at temperatures below 0ºC. Shake well prior to use.
DISPOSAL: Triple or pressure rinse the emptied container thoroughly and add the rinsings to the spray mixture in the tank. Follow provincial instructions for any required cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with municipal and provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for information on the clean-up of spills.

NOTICE TO USER:
This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label. The user assumes the risk to persons or property that arises from any such use of this product.

PREMIERS SOINS :

EN CAS D'INGESTION : Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU OU LES VÊTEMENTS : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
EN CAS D'INHALATION : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Apporter l'étiquette du contenant ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsque vous consultez un médecin.
RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES : Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie de déglutition. Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE : Garder le contenant fermé hermétiquement et NE PAS laisser l'eau entrer en contact avec le contenu. Ne pas entreposer à des températures inférieures à 0 °C. Bien agiter avant l'utilisation.
ÉLIMINATION : Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression et ajouter les rinçures au mélange de pulvérisation dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination ou reconditionnement est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation municipale et provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :
Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*. L'utilisateur assume les risques de blessures aux personnes ou de dommages aux biens que l'utilisation du produit peut entraîner.

SPECIMEN